

Enquête sur la gestion des effluents de fromageries fermières caprines en région Rhône-Alpes

Survey on the management of dairy effluents in goat farms in Rhône-Alpes

J. FREY-DIALLO (1), Y. LEFRILEUX (2), R. MANSON (2)
(1) PEP caprin Rhône-Alpes, domaine Olivier de Serres, 07170 Mirabel
(2) Station expérimentale régionale caprine, domaine Olivier de Serres, 07170 Mirabel

INTRODUCTION

Les pratiques utilisées par les fromagers pour gérer les effluents d'atelier (eaux blanches et lactosérum) doivent être mises en évidence afin de proposer des solutions techniques adaptées aux contextes d'exploitation. Ainsi, l'objectif de cette enquête était de mieux connaître la **nature des rejets**, de faire un état des lieux des **systèmes** mis en place par les exploitants pour gérer les eaux usées et les sous-produits d'atelier fromager (eaux blanches et lactosérum), et enfin d'apprécier la **sensibilité** des éleveurs face à cette problématique.

1. MATERIEL ET METHODES

132 exploitations de 20 à plus de 100 chèvres réparties sur les huit départements de la Région (Ain, Ardèche, Drôme, Haute-Savoie, Isère, Loire, Rhône, Savoie) ont été sollicitées pour répondre à un questionnaire. Les informations relevées concernaient les structures d'exploitation, la nature des rejets et les systèmes de gestion.

2. RESULTATS

2.1. ECHANTILLON

L'échantillon enquêté couvre les huit départements de la région et est constitué d'exploitations de tailles comprises entre 20 et plus de 100 chèvres :

20 à 50 chèvres	50 à 100 chèvres	plus de 100 chèvres
41 %	46 %	13 %

2.2. STRUCTURE DES EXPLOITATIONS

2.2.1. Type de transformation

70% des exploitations enquêtées ont une transformation de type lactique, 10% de type doux et 20% de type mixte.

2.2.2. Production moyenne annuelle de lait en litres

	20 à 50 chèvres	50 à 100 chèvres	Plus de 100 chèvres
Par exploitation	23 996	43 491	114 012
Par chèvre	704	656	720

2.2.3. Surface agricole moyenne en hectares

	20 à 50 chèvres	50 à 100 chèvres	Plus de 100 chèvres
	31	33	104
Hors Haute-Savoie	29	37	67

2.2.4. Alimentation en eau

87% des exploitations sont reliées à un réseau d'eau public, 11% sont alimentées par une source privée et 2 % ont une alimentation mixte. La consommation en eau sera plus ou moins surveillée selon la provenance (notion d'économie).

2.3. NATURE DES REJETS

2.3.1. Machine à traire

90% des exploitations disposent d'une machine à traire. Les eaux blanches de machine à traire s'ajoutent aux autres types d'eaux blanches, ce qui augmente le volume d'effluent final.

2.3.2. Eaux domestiques

Dans 40 % des cas, les eaux domestiques sont séparées des eaux d'atelier et gérées séparément (fosse septique). En revanche, dans 60 % des cas, les eaux domestiques sont mélangées aux eaux d'atelier, ce qui augmente la charge organique des effluents, mais diminue la concentration des rejets par effet de dilution.

2.3.3. Eaux blanches et lactosérum

72% des exploitations séparent les eaux blanches du lactosérum (94 éleveurs). Les eaux blanches sont gérées d'une part, et le lactosérum est utilisé peu ou prou (alimentation animale, compostage, sérac) ou géré d'autre part. Les 28% d'exploitations restantes mélangent les eaux blanches et le lactosérum.

2.4. SYSTÈMES DE GESTION

Les systèmes rencontrés présentent une **très grande diversité** : certains sont des **équipements**, comme les fosses toutes eaux (34 % des éleveurs), bac dégraisseur, drainage souterrain, puits perdu, fosse à purin, filtre à pouzzolane et d'autres renvoient soit à une **pratique** de l'éleveur (épandage, épandage gravitaire, compostage), soit à une simple utilisation du **milieu** (rejet direct, fossé). Ces divers systèmes sont présents seuls ou en combinaison.

En ce qui concerne la **valorisation du lactosérum**, 62 % des éleveurs utilisent peu ou prou le lactosérum pour l'alimentation animale (porcs, chèvres, vaches, brebis, volailles), le compostage ou la fabrication de sérac. Mais ce chiffre est à prendre avec précaution puisqu'il ne tient pas compte des quantités de lactosérum valorisées.

La pratique d'une distribution du lactosérum est liée aux tailles d'exploitations. Ainsi, elle est plus répandue dans les petites structures que dans les grandes structures.

3. CONCLUSION

La pratique de valorisation du petit-lait doit être confortée afin de réduire la charge organique des rejets. Les volumes de lactosérum valorisés doivent être optimisés, en particulier dans le cas de rétrocession aux porcs (éviter les ruptures de bandes). Dans le cas de redistribution aux chèvres, les contraintes techniques de distribution doivent être allégées et les risques sanitaires clairement définis.

Pour les autres situations, où cette pratique n'est pas envisageable, des schémas de gestion ou de traitement des eaux blanches et lactosérum adaptés à ces effluents très chargés et viables dans un contexte fermier doivent être proposés.